



HAL
open science

“ D’une sémiotique de l’altération ” à l’épreuve de la traduction.

Hiroko Noda

► **To cite this version:**

Hiroko Noda. “ D’une sémiotique de l’altération ” à l’épreuve de la traduction. : Le cas du japonais. Jean Peytard Syntagmes et entailles, Lambert-Lucas, 2014. hal-04128884

HAL Id: hal-04128884

<https://hal.science/hal-04128884>

Submitted on 14 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« D'une sémiotique de l'altération » à l'épreuve de la traduction. Le cas du japonais

Hiroko NODA

Université Lyon 3, lett

Introduction

Cette contribution vise à dégager des problématiques liées à la traduction d'un texte scientifique en prenant comme exemple l'article intitulé « D'une sémiotique de l'altération » de Jean Peytard (1993). Lorsqu'on envisage de traduire ce texte en japonais, quels sont les types de problèmes linguistiques pouvant se poser ? La traduction étant une opération visant à faire un pont entre deux langues, c'est-à-dire deux systèmes linguistiques différents, elle crée nécessairement des surplus ou des manques informationnels, ce qui risque de poser des problèmes d'interprétation. Par exemple, en japonais, l'article défini / indéfini n'existe pas. De ce fait, si l'on dit « le but de la traduction dans une autre langue est... », il n'est pas évident pour quelqu'un de langue maternelle japonaise de rendre compte qu'il s'agit d'un but unique. À l'inverse, il faut faire un choix d'article pour traduire *honyaku no mokuteki* du japonais vers le français : l'énoncé-source ne précise pas si l'on parle de buts en général ou d'un seul but.

Nous nous focaliserons ici sur le passage où l'auteur fournit une typologie des « indices des images du tiers parlant » : des indices d'« indéfinition », des indices de « pluralité » et des indices de « singularité » (1993 : 141). Ce passage nous paraît particulièrement intéressant pour réfléchir au problème du surplus et du manque dans la traduction, et très difficile à traduire en japonais – étant une langue dans laquelle la définition / indéfinition, la pluralité et la singularité sont marquées autrement qu'en français. Nous commencerons par des problèmes dus à la traduction de ON, évoquerons ensuite des problèmes relatifs à la pluralité et à la singularité. Nous poserons également des questions sur la traduction des termes spécifiques dans un texte scientifique : Est-il possible de traduire des termes clés propres à la théorie ? Si oui, comment peut-on les traduire ? Ces questionnements nous conduiront à discuter de l'apport de la sémiotique de l'altération proposée par J. Peytard à la traductologie.

Nous illustrons nos propos avec les exemples tirés de cet article dont certains mis en italique – de (4) à (11) – cités par l'auteur lui-même proviennent de passages au discours rapporté des entretiens de l'enquête « Le français des années quatre-vingt ». Ils seront suivis par notre proposition de traduction en japonais. Celle-ci sera accompagnée par une annotation en français qui l'explique en indiquant des éléments lexicaux et grammaticaux : lorsque cela est possible, nous avons choisi des mots sémantiquement similaires en français ; pour les marqueurs grammaticaux n'appartenant pas aux catégories du français, nous avons indiqué leur fonction grammaticale.

1. On

J. Peytard considère ON comme un indice d'*indéfinition*. En français, le marqueur ON n'a pas de valeur référentielle dans la mesure où aucune détermination n'existe, excepté qu'il marque une propriété de l'« être humain ». En japonais, il n'est pas obligatoire de marquer formellement le sujet grammatical pour que la phrase soit grammaticalement correcte. Pour traduire ON, il est courant d'utiliser la forme passive comme dans (1) ou le verbe intransitif comme dans (2) :

- (1) On trouve des indices d'*indéfinition*.
 Teigi sarete inai shihyô ga mitomerareru.
définition faire + pass. + conj. s.aux. + nég. indice suj. reconnaître + pass.
- (2) On voit que la définition de la source discursive se précise.
 Gensetsu no dedokoro no seisaido ga agaru koto ga wakaru.
discours comp.n. source comp.n. définition suj. augmenter chose suj. comprendre

Mais pour traduire un exemple des indices d'indéfinition proposé par l'auteur (3), il est plus convenable de marquer verbalement le sujet, car sinon la « masse parlante » ne sera pas évoquée :

- (3) « on dit »
 "Hito ga iu"
personne suj. dire
- (4) *J'écoute un peu ce qu'on me dit...*
 Watashi wa, hito ga iu koto wo sukoshi kiku.
je th. personne suj. dire chose obj. un peu écouter

Dans (3), l'élément correspondant à ON est *hito* qui signifie « personne ». Dans (4), nous proposons de traduire *on me dit* par *hito ga iu* (*personne* *suj. dire*). Il est possible d'expliciter formellement *me* en ajoutant *watashi ni* (*je* *comp.loc.*), ce qui donne *hito ga watashi ni iu*. Toutefois, vu que la distinction entre « on dit » et « on me dit » peut également se faire par contexte en japonais, cette explicitation risquerait de donner l'impression que l'énoncé n'est pas naturel, c'est-à-dire qu'il est issu d'une traduction.

2. Pluralité

L'auteur définit les indices de « pluralité » comme des indices dont la source discursive est plus hautement définie que des indices d'*indéfinition*. Cependant, contrairement au français, la pluralité n'est pas nécessairement marquée de manière formelle ; de ce fait, l'emploi de la forme plurielle ne fait pas toujours apparaître la différence de définition de la source discursive.

Dans (5) et (6), *hitobito* est une forme plurielle de *hito*, mais l'emploi de *hitobito* n'est pas obligatoire ; *hito* peut marquer une personne, mais aussi des personnes :

- (5) *Les gens me demandaient « tu veux que je t'aide... »*
 (Hitobito / Hito) ga « Tetsudatte hoshii » to watashi ni kiita.
(personnes / personne) suj. « aider+conj. vouloir » cit. je comp.loc. demander+accom.
- (6) *Beaucoup de gens en parlent sans savoir...*
 Ôku no (hitobito / hito) ga sore nitsuite shirazuni hanashite iru.
nombreux comp.n. (personnes / personne) suj. cela sur savoir + nég. + comp.loc. parler + conj. s.aux.

Comme le montrent (7) et (8), *tachi* est un élément suffixal qui marque la pluralité, mais comme dans (5) et (6), l'emploi de ce marqueur de pluralité n'est pas obligatoire :

(7) *Certains amis disaient...*

Ichibu no yûjin (tachi / ø) ga ... to itte ita.

une partie comp.n. *ami* (pl. / ø) suj. cit. *dire* + conj. + s.aux. + accompli

(8) *Les jeunes ils me disaient...*

Wakamono (tachi / ø) ga ... to watashi ni itte ita.

jeune (pl. / ø) suj. cit. *je* comp.loc. *dire* + conj. s.aux. + accompli

Nous notons également la diversité que contiennent les indices de pluralité : lorsque l'on s'intéresse au degré de définition de la source discursive, il serait difficile de ne pas s'interroger sur la différence entre *les gens* et *des gens*, *certain amis* et *quelques amis*, *les amis* et *les jeunes*, etc. Par exemple, *les gens* marquent une indifférenciation de la singularité, mais en même temps il s'agit d'une catégorie hautement définie dans la mesure où ils s'appliquent à toutes les occurrences de cette catégorie. En revanche, *des gens* renvoient à une partition qui s'oppose à d'autres, mais ils ne spécifient pas les occurrences de la partie. Il n'est pas toujours évident de faire apparaître cette différence subtile parmi des indices de « pluralité » dans la traduction japonaise, vu qu'en japonais l'article défini et indéfini ne s'emploie pas et que la *définition* serait marquée de façon différente qu'en français.

3. Singularité

Compte tenu des exemples cités par l'auteur pour des indices de « singularité », le tiers parlant peut correspondre à *un quelconque*, mais aussi à *un spécifique* :

(9) *Un médecin me l'a dit.*

Aru isha ga watashi ni sô itta.

un (certain) médecin suj. *je* comp.loc. *ainsi dire* + accompli

(10) *Mon frère m'a dit.*

(Ani / Otôto) ga watashi ni itta.

(grand frère / petit frère) suj. *je* comp.loc. *dire* + accompli

(11) *La bonne femme elle me regarde [...]*

Sono onna no hito wa, watashi wo mite, [...]

ce femme comp.n. *personne* th. *je* obj. *regarder* + conj.

Compte tenu des exemples cités par l'auteur pour des indices de « singularité », le tiers parlant peut correspondre à *un quelconque*, mais aussi à *un spécifique*. Dans le cas de (9), il s'agit d'un seul médecin (non plusieurs), mais ce médecin n'est pas identifié. En revanche, dans le cas de (10) et (11), le tiers parlant est unique et identifiable : il est défini par rapport au locuteur en (10), et par rapport au contexte grâce à l'emploi de l'article défini en (11).

Comme nous l'avons mentionné plus haut, en japonais, l'emploi de singulier formel ne signifie pas nécessairement la singularité au sens purement quantitatif. Ainsi pour faire apparaître le degré de la définition de l'image d'un tiers parlant, il serait plus convenable de considérer la singularité au sens de l'unicité, c'est-à-dire de traduire la singularité par 単一性 (tan'itsusei) et non par 単数性 (tansûsei).

4. Termes spécifiques à la théorie

Nous relèverons des problèmes liés à la traduction des termes propres à la théorie. Il n'est pas toujours évident de choisir un terme en langue cible qui permet de respecter le cheminement théorique du texte original. Dans (12), des mots comme *estompée*, *définition* nécessiteraient des précautions particulières :

- (12) Du « on », image estompée et floue à l'identification précise du tiers, à chaque fois l'image d'un dire est proposée. Le locuteur découpe dans l'univers interdiscursif des zones à définition variable.

Aimai de boyakasareta sugata dearu « hito *on* » kara daisansha no seikakuna shiki-betsu made, gensetsu no sugata ga maikai teiji sarete iru.

floue cop. *estomper* + pass. + accompli *image* cop. « *personne - on* » de tiers comp.n. *précis* *identification* jusqu'à dire comp.n. *image* suj. *chaque fois* *proposition* *faire* + pass. + conj. s.aux.

Washa wa, taiwa no sekai wo, samazamana seisaido no ryôiki ni kiritotte iru.

locuteur th. *dialogue* comp.n. *univers* *divers* *définition* comp.n. *zone* comp.loc. *découper* + conj. s.aux.

Le mot *estompée* peut être traduit par *boyakasareta* ou *boyaketa*. Mais *boyakasareta* qui vient de *boyakasu*, verbe transitif, serait plus adéquat que *boyaketa* qui vient de *boyakeru*, verbe intransitif, vu que c'est le locuteur qui *estompe* l'image du tiers parlant, c'est-à-dire que ce n'est pas cette image qui se transforme toute seule. Pour la *définition*, *seimitsudo* correspondant à la définition de l'image conviendrait mieux que *teigi* qui signifie la définition d'un terme. Parmi des termes les plus problématiques pour la traduction en japonais de ce texte, c'est l'*altération*. Dans les dictionnaires français-japonais, on trouve des termes qui s'emploient au sens *détrimental* : *henshitsu* (changement de qualité), *akka* (détérioration), *waikyoku* (déformation), *henzô* (falsification), *kaizan* (falsification (de document)). D'ailleurs, en français également, l'*altération* peut signifier « un changement en mal par rapport à l'état normal ».

Mais quand on lit chez J. Peytard : « saisir le SENS ne se peut que dans les zones où il s'ALTÈRE, parce que produire du sens ne se réalise que par transformation d'un sens établi dans des discours déjà-là » (1993 : 137), nous nous demandons s'il considère nécessairement cette transformation d'un sens établi comme dérivative ou négative, parce que c'est là selon l'auteur que « la quête du sens » doit avoir lieu.

D'autre part, nous pensons que le mot *henka* comme *changement* en français, qui est plus neutre que d'autres mots cités plus haut, ne reflète pas suffisamment la portée sémantique de l'*altération* dans ce texte. D'ailleurs quelle est la portée sémantique de l'*altération* ? Comme le montre la citation suivante : « il [un texte] porte en lui de *devenir autre*, ce qui définit au plus près de sa racine étymologique le concept d'*altération* » (1995 : 109), le mot *altération* implique l'altérité, l'idée du même et de l'autre.

J. Peytard distingue la reformulation en littérature et celle dans les textes scientifiques et techniques : « on sera donc conduit à poser que l'altération en littérature (altération du texte) conduit à l'*altérité* ; tandis qu'en non-littérature, elle conduit à l'*équivalence* » (1992 : 115). En littérature, « un texte réécrit est *autre* que le texte d'origine, quand même le titre, quand même les personnages d'un récit, par exemple, seraient inchangés » (*ibid.*). En revanche, en science et

technique, reformuler, « c'est varier pour maintenir. C'est susciter un discours autre qui ménage l'accès au même. [...] Il y a équivalence, entre le document d'entrée et le document de sortie reformulé » (1992 : 114-5). J. Peytard remarque plus loin :

on est situé, alors, dans la problématique englobante d'« *altération* » : comment *rendre autre* un objet-source (discursif ici), tout en essayant d'obtenir un objet équivalent, c'est-à-dire d'éviter l'*altérité* où disparaît l'objet-source. N'est-ce pas à ces questions que l'on est confronté quand on réfléchit aux problèmes de la diffusion des langages techniques et scientifiques ? (1992 : 156)

Suivant le raisonnement de J. Peytard, nous pensons que la traduction de ce texte de l'auteur se situerait entre la reformulation littéraire et la vulgarisation scientifique, car d'une part, cette traduction a pour objectif de garantir l'accès à un objet équivalent comme dans le cas de la vulgarisation scientifique ; d'autre part, il est inévitable d'échapper à l'altération : le passage du français au japonais produit nécessairement les variations interprétatives. Comme nous l'avons montré plus haut, la complexité des différences entre les deux langues rendent très difficile d'assurer l'équivalence : il faudrait même rédiger un tout autre texte pour qu'un japonophone qui ne connaît pas le français puisse saisir clairement l'idée de J. Peytard. De ce fait, la démarche de traduire enrichit également la compréhension et aussi l'élaboration de la théorie scientifique.

Références bibliographiques

- ATLAN Corinne, 2005, *Entre deux mondes : traduire la littérature japonaise en français*, Paris, Inventaire-Invention.
- GUILLEMIN-FLESCHER Jacqueline, 2003, « Théoriser la traduction », *Revue française de linguistique appliquée*, n° 8, p. 7-18.
- NODA Hiroko, 2011, *Intersubjectivité : Modulation et ajustement, cas des marqueurs discursifs hein, quoi, n'est-ce pas en français et darô, yo, ne, yone en japonais*, thèse de doctorat de l'Université de Franche-Comté.
- NODA Hiroko, à paraître, « Variations sémantiques de marqueurs discursifs : Cas de *deshô* en japonais et *n'est-ce pas* en français », dans *Actes du colloque « Variation(s), Plasticité, Interprétation(s) »*, Université de Franche-Comté, mars 2012.
- NOUSS Alexis, 2001, « Éloge de la trahison », *TTR*, 14-2, p. 167-179.
- PEYTARD Jean, 1992, *Syntagmes 4*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Paris, Les Belles Lettres.
- PEYTARD Jean, 1993, « D'une sémiotique de l'altération », *Semen* n° 8, p. 137-169.
- PEYTARD Jean, 1995, *Mikhaïl Bakhtine, Dialogisme et analyse du discours*, Paris, Bertrand-Lacoste.
- RICÉUR Paul, 2003, *Sur la traduction*, Paris, Bayard.